

PLAN INTERNATIONAL HAITI

APPEL D'OFFRE

ETUDES-TRAVAUX

POUR LA REHABILITATION/CONSTRUCTION DE TROIS (3) ESPACES
AMIS DES ADOLESCENT-E-S À FORT-LIBERTÉ, OUANAMIINTHE ET
LAMINE (CAPOTILLE) DANS LE NORD-EST

A. CONDITIONS GENERALES DE L'APPEL D'OFFRES

1. Firme invitante à soumissionner

Plan International Haïti invite les candidats intéressés à soumissionner
à l'attention du:

Tender Board - Plan International Haïti

Aux adresses suivantes :

Bureau Central

7, Impasse Borno, Rue Catalpa
Delmas 75, Delmas, HT6120

Ou

Unité de Programme du Nord-Est

Rue Sicard, Boulevard 29 Octobre
Fort-Liberté, HT2111

Plan International est une organisation internationale de développement communautaire centré sur l'enfant, sans aucune affiliation religieuse, politique ou gouvernementale. Le parrainage d'enfants est le fondement de base de l'organisation.

2. Objet de l'appel d'offres

Plan International Haïti se propose d'engager une firme d'études et de construction pour exécuter la mission complète d'études techniques suivie de l'exécution des travaux de réhabilitation /construction de 3 « *Espaces Amis des Adolescent-e-s* » dans les communautés de Fort-Liberté, Ouanaminthe et Lamine (à Capotille), dans le département du Nord-Est.

Les Termes de référence de la mission, incluant les plans d'avant-projet sommaire devant servir de base de travail, ainsi que les cadres de devis présentant l'envergure du projet sont annexés au présent dossier d'appel d'offres.

3. Langue

Les documents présentés ainsi que toutes les correspondances avec Plan International Haïti seront rédigés en français.

4. Connaissance des lieux, du milieu et des objectifs de la mission

Le soumissionnaire prendra connaissance des objectifs de la mission tels que décrits dans les Termes de Référence et s'informerera des conditions et des caractéristiques des travaux sollicités. En soumettant son offre, le soumissionnaire certifie qu'il s'est familiarisé avec les sites des travaux, qu'il a fait le relevé des locaux et qu'il a effectué son propre examen de toutes les conditions pouvant affecter l'exécution de sa mission telle que décrite dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

5. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'analyse des qualifications professionnelles du soumissionnaire et de la qualité du dossier technique préparé pour expliciter la procédure, les modalités et les moyens qui seront mis en œuvre pour mener à bien la mission.

6. Monnaie de l'offre

L'offre du soumissionnaire sera établie en **gourdes haïtiennes** (HTG).

7. Dispositions diverses

Le soumissionnaire retenu en sera notifié par écrit dans les quinze (15) jours ouvrables qui suivent la réception des offres. L'adjudicataire ne pourra céder ou passer à des tiers ses droits correspondants au présent appel d'offres.

L'adjudication implique l'application des présentes conditions comme s'il s'agissait d'un contrat.

Les adjudications des contrats seront faites exclusivement sur la base de critères établis par Plan International Haïti.

B. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Article 1. Forme de la soumission

La Firme remettra son offre dans une enveloppe scellée adressée à :

Tender Board - Plan International Haïti

Avec la mention :

Ne pas ouvrir avant la date d'ouverture des plis

Aux adresses suivantes :

Bureau Central

7, Impasse Borno, Rue Catalpa

Delmas 75, Delmas, HT6120

Ou

Unité de Programme du Nord-Est

Rue Sicard, Boulevard 29 Octobre

Fort-Liberté, HT2111

Le contenu de l'enveloppe sera en deux exemplaires marqués clairement « original » (1) et « copie » (2).

L'offre contenue dans l'enveloppe sera présentée de manière à faire ressortir clairement deux parties distinctes : L'offre technique et l'offre financière.

L'offre technique proprement dite, devra inclure les informations suivantes indispensables à la prise en considération de l'offre :

1. Le nom de la Firme, son adresse complète et la date de sa formation.
2. Quitus fiscal à jour.

3. L'expérience de la Firme et du personnel de son équipe dans des projets de dimension; complexité et spécialisation technique comparables à celle de la tâche à accomplir dans le cadre de ce projet.
4. L'approche méthodologique concernant l'élaboration du dossier technique suivie de la conduite des travaux.
5. La présentation d'une programmation cohérente des phases de la mission complète (Etudes-travaux) avec les considérations nécessaires à l'optimisation de la qualité, des coûts et du délai des travaux ;
6. Toute remarque et suggestion utile ou contribuant à améliorer la faisabilité et/ou les objectifs du Projet.

L'offre financière sera constituée par le devis estimatif, présenté suivant les cadres de devis fournis en annexe, dûment complétés, datés et signés.

Article 2. Retrait ou modification des offres

Les soumissionnaires présenteront une seule offre qui sera définitive. Plan International Haïti n'acceptera pas la révision des offres après le dépôt des soumissions.

Article 3. Période de validité des offres

Les soumissions resteront valables pendant trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception des plis.

Article 4. Présentation des documents

La soumission, ainsi que ses annexes seront imprimés ; aucune rature ou effaçure ne sera tolérée sur les documents de soumission. Toute correction apportée sera réécrite en français à l'encre ou au stylo à bille et dûment

paraphée.

Les documents comportant une signature seront signés à la main, à l'encre ou au stylo à bille.

Il est interdit au soumissionnaire de rayer une clause quelconque des documents d'offre et de modifier le texte imprimé. Toute remarque particulière qu'il voudra signaler figurera dans une déclaration distincte ou sur une feuille séparée annexée à l'offre, mentionnée dans l'offre, et s'y référant.

Article 5. Ouverture des Plis

L'ouverture des soumissions se fera au bureau de Plan International Haïti à Port-au-Prince au jour et à l'heure fixés par le comité d'adjudication dénommé « Tender Board ». Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à se faire représenter à cette séance.

Article 6. Vérification des soumissions

Le Tender Board procédera à un examen préliminaire des soumissions afin de s'assurer de la présence des pièces requises et de leur conformité avec le D.A.O. Il vérifiera notamment la validité des pièces fournies, s'assurera que les modèles de documents n'ont pas été modifiés et qu'ils ont été convenablement remplis et dûment signés.

A l'issue de cet examen préliminaire, les offres conformes au D.A.O seront considérées répondantes. Les autres seront définitivement rejetées. Aucun renseignement relatif à la vérification des offres ne sera communiqué aux soumissionnaires

Article 7. Critères d'évaluation

Plan International Haïti déclarera adjudicataire le soumissionnaire dont l'offre, considérée comme répondante, est jugée la plus avantageuse compte tenu de tous les facteurs pertinents à l'objet du présent Appel d'Offres.

Les taux de pondération affectés aux différents facteurs pris en compte lors de l'évaluation des offres sont les suivants :

- Offre technique : 50%, répartis comme suit:
 - Qualité de présentation et clarté du dossier soumis 5%
 - Formation académique / expérience du soumissionnaire et de son équipe dans des études, préparation de dossiers techniques d'exécution et travaux de réhabilitation de bâtiments : 15%
 - Méthodologie pour l'exécution de la mission : 15%
 - planning et durée totale proposée pour la mission complète: 15%

- Offre financière : 50%

Remarques pertinentes : Une considération spéciale sera accordée pour toute remarque pertinente proposée par le soumissionnaire et qui pourrait amener une amélioration des conditions d'exécution telles que le **délai**, la **qualité** du travail et **la réduction des coûts** d'exécution. Toute suggestion ou remarque intéressante pourra apprécier la cotation sur la qualité du dossier technique et ce jusqu'à concurrence d'une valeur représentant 10% des points réservés à cette évaluation.

Article 8. Choix de l'adjudicataire et avis d'adjudication

Si l'offre jugée la plus intéressante par le Tender Board est supérieure l'enveloppe disponible, et qu'un accord n'est pas conclu au niveau de la rémunération des

services, Plan International Haïti pourra rejeter l'offre et négocier avec le soumissionnaire arrivé immédiatement après par ordre de mérite.

Plan International Haïti pourra solliciter des éclaircissements ou des informations additionnelles de n'importe quel soumissionnaire concernant son offre, quoique celle-ci ne puisse être modifiée en aucun cas.

Plan International Haïti avisera officiellement par écrit le soumissionnaire retenu lui notifiant l'acceptation de sa soumission.

Plan International Haïti se réserve le droit de sélectionner, selon ses priorités, la part de travaux qui sera effectivement exécutée. Il peut ainsi décider d'effectuer la réhabilitation en tout, en partie ou par phase.

Le soumissionnaire retenu se verra proposé un contrat de service établi selon les normes en vigueur à Plan International Haïti. Dans le cas où aucune des offres reçues n'auraient satisfait aux conditions requises, Plan International Haïti pourra déclarer l'appel d'offre infructueux, sans aucun droit de réclamation de la part des soumissionnaires.

ANNEXE 1

TERMES DE RÉFÉRENCE

PLAN INTERNATIONAL HAITI

ETUDES ET EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION/CONSTRUCTION DE TROIS (3) ESPACES « AMIS DES ADOLESCENT-E-S » À FORT-LIBERTE, OUANAMINTHE ET LAMINE (À CAPOTILLE) DANS LE NORD-EST

TERMES DE REFERENCES

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME D'ETUDE TECHNIQUE ET DE CONSTRUCTION

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Plan est une organisation Internationale de développement communautaire centré sur l'enfant qui entreprend dans le monde des programmes et projets visant à permettre aux enfants et jeunes les plus vulnérables de réaliser leur plein potentiel dans une société qui respecte les droits et la dignité des personnes. Installé en Haïti depuis 1973, Plan s'appuie sur l'expérience d'un personnel qualifié à qui il veut offrir les conditions de travail optimales pour de meilleures performances.

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer les conditions de vie des jeunes dans le département du Nord-Est, Plan International Haïti entreprend l'aménagement

de trois (3) espaces pour jeunes dans les communes de Fort-Liberté, Ouanaminthe et Capotille (Lamine). Les travaux envisagés concernent :

- La construction d'un espace au premier étage de l'Hôpital de Fort-Liberté
- La réhabilitation d'un espace au rez-de-chaussée de l'Hôpital de Ouanaminthe
- La construction d'un espace à l'étage du Centre de Santé de Lamine à Capotille.

II. OBJET DE LA MISSION

La mission de la firme est d'élaborer le dossier d'étude technique à partir des plans d'avant-projet sommaire fournis, puis de réaliser les travaux de réhabilitation/construction de trois (3) espaces « *Amis des Adolescent-e-s* » dans les communautés de Fort-Liberté, Ouanaminthe et Lamine (à Capotille).

A ce titre, les prestations attendues de la firme dans le cadre de cette mission comprennent les tâches essentielles définies ci-après :

1. **Elaboration du dossier technique de réhabilitation/construction:** La firme devra compléter l'étude de réhabilitation/construction et soumettre à Plan International Haïti le dossier d'exécution tel que décrit dans le paragraphe « livrables et résultats attendus » ci-après :

Pour estimer la nature et le volume des travaux, la firme utilisera comme référence les plans et dessins d'avant-projet et les cadres de devis fournis par Plan International Haïti. Ceux-ci constituent la base de travail à partir de laquelle la firme élaborera les plans d'exécution détaillés finaux à soumettre à Plan International Haïti pour approbation.

2. **Travaux de réhabilitation/construction** : la firme et son équipe réaliseront les travaux de réhabilitation/construction conformément aux plans, devis détaillé et chronogramme d'exécution convenus et approuvés par Plan International Haïti.

III. LIVRABLES ET RESULTATS ATTENDUS

1. Le dossier de réhabilitation contenant pour chaque site séparément :
 - i. Le relevé à jour de l'état des lieux.
 - ii. la description des travaux à réaliser,
 - iii. les plans et dessins d'exécution : plans d'architecture (plans sections et élévations), plans de structure, plans d'électricité préparés pour impression à l'échelle 1/50.
 - iv. le devis estimatif détaillé
 - v. le chronogramme d'exécution des travaux de réhabilitation/construction.

NB : Les pièces écrites et les plans seront fournis à Plan International Haïti en format imprimé et électronique.

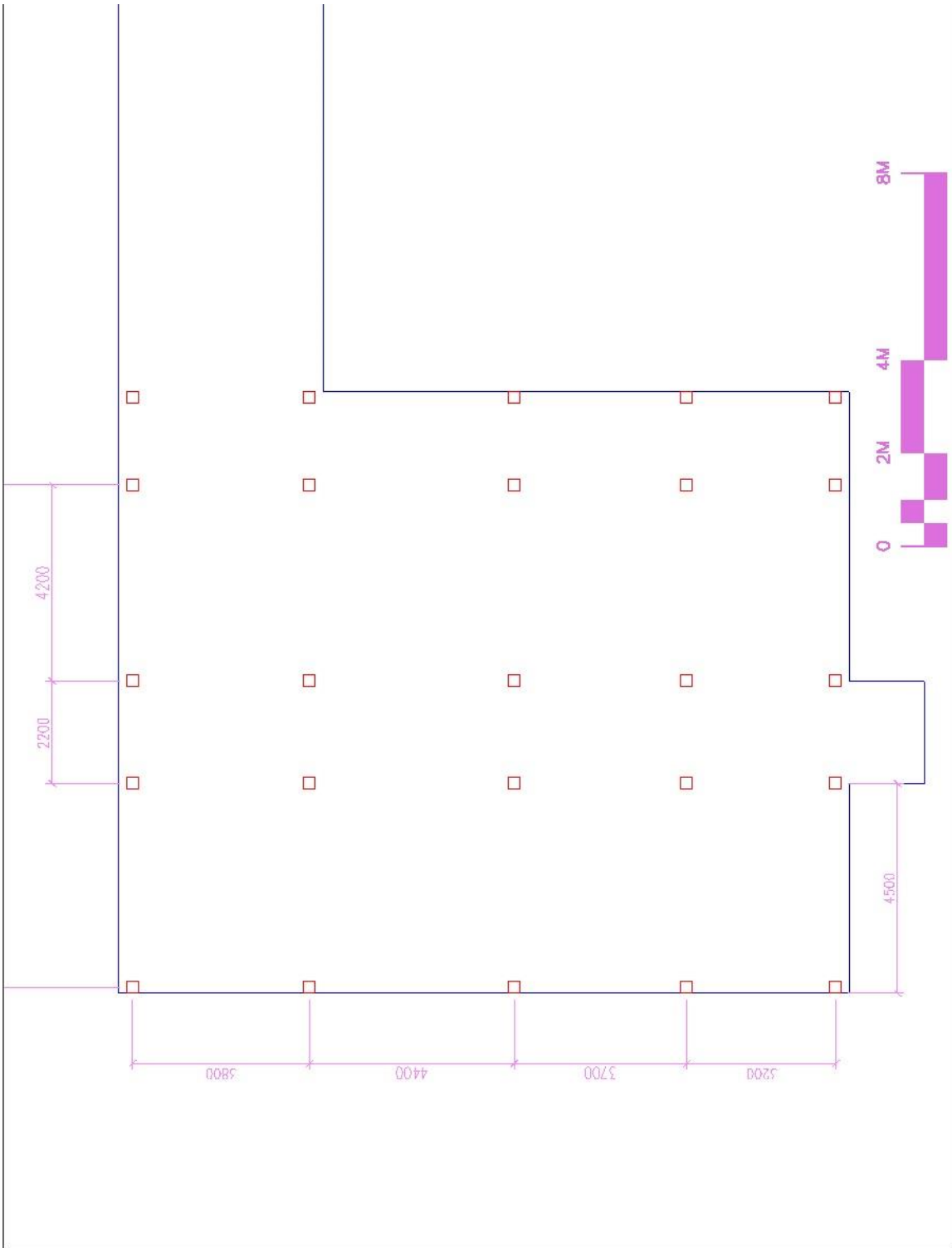
2. Les locaux réhabilités/construits et livrés conformément aux plans convenus et à la satisfaction de Plan International Haïti.

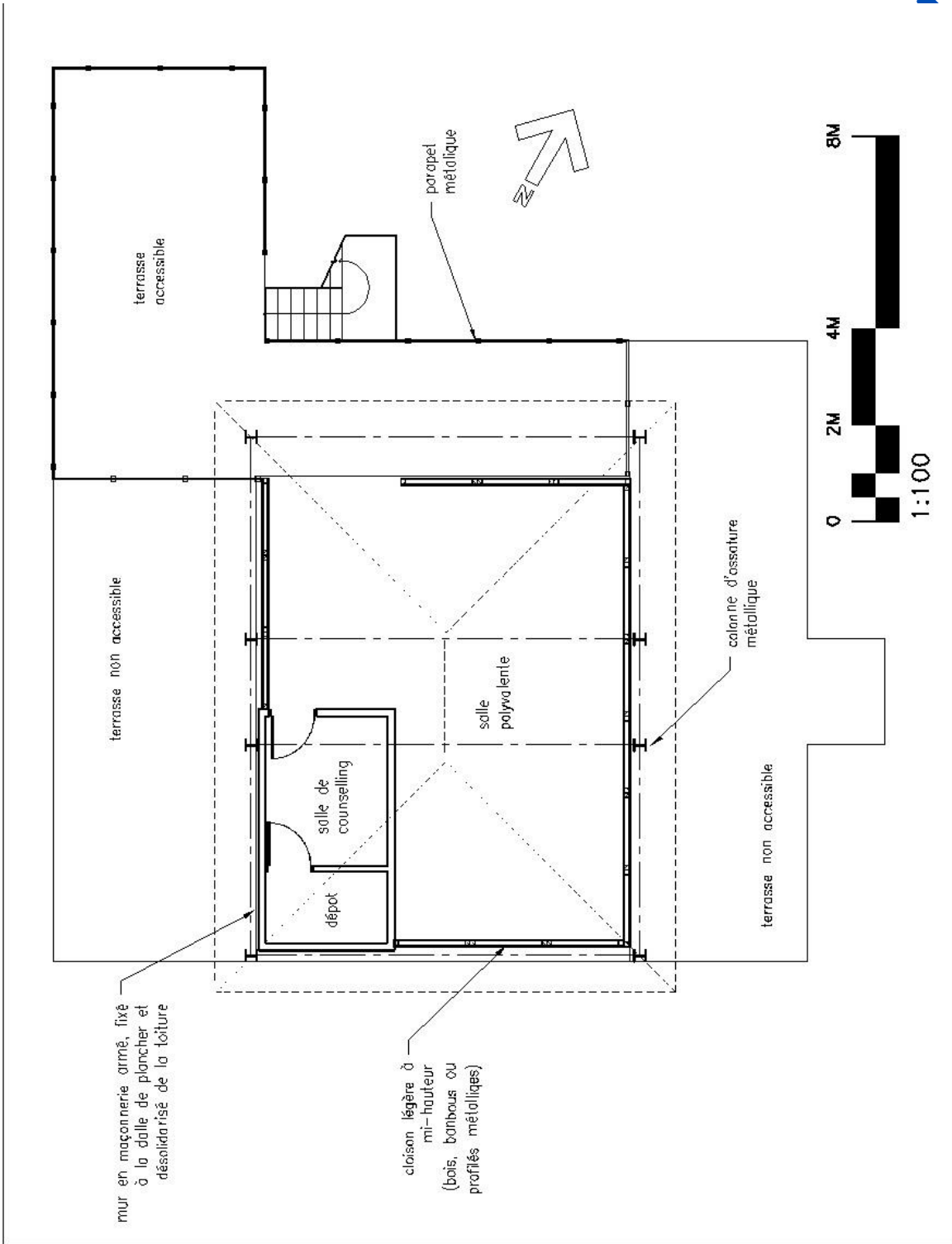
IV. EXECUTION DE LA MISSION ET CONTRÔLE DES PRESTATIONS

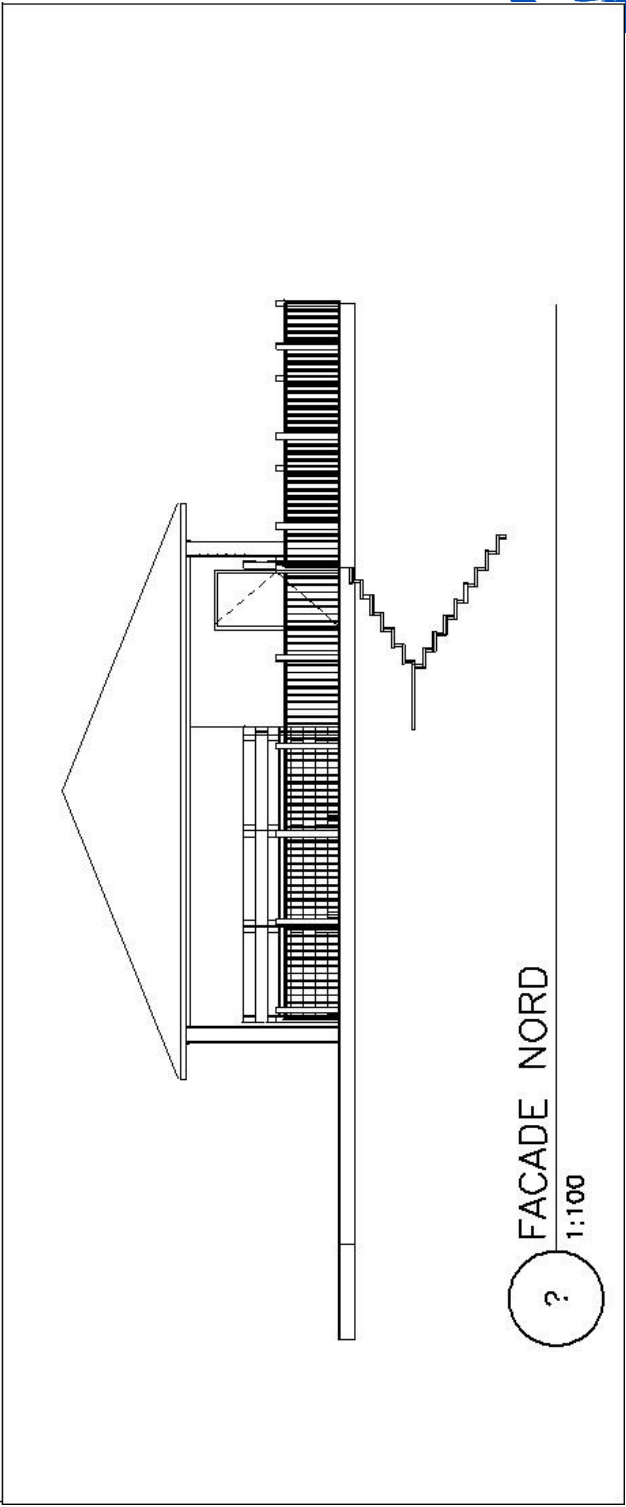
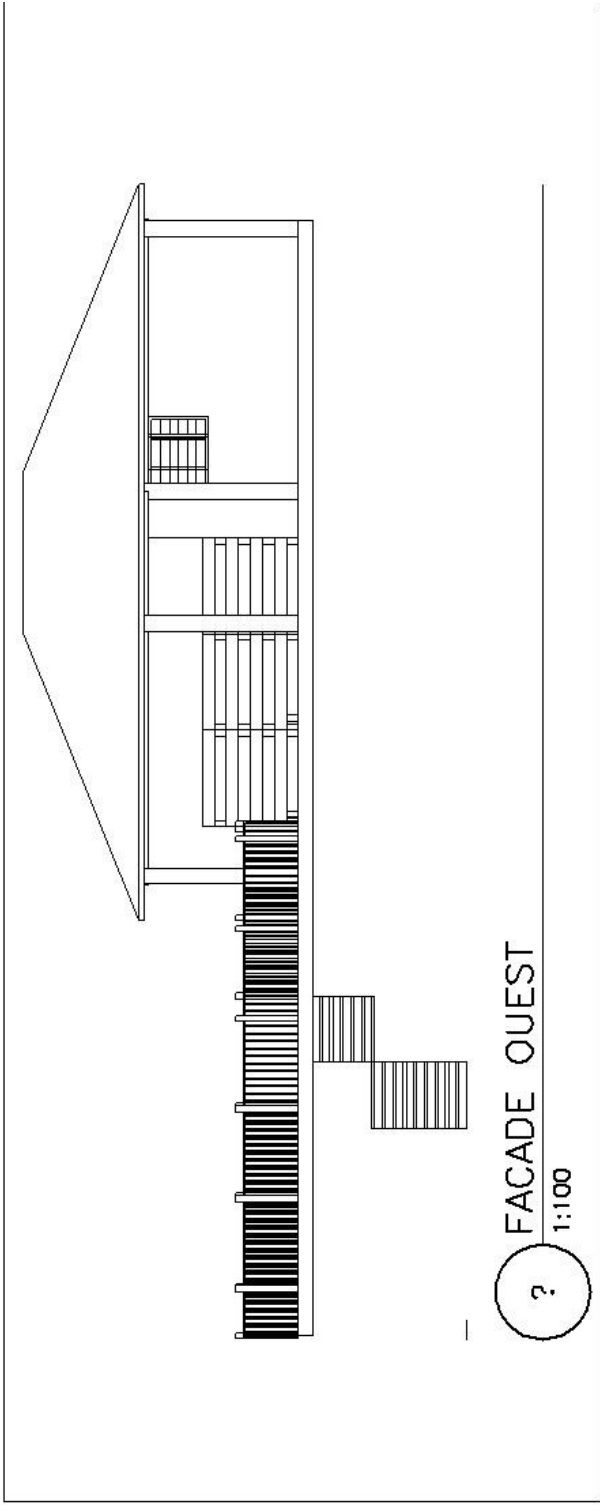
Les prestations de la firme seront placées sous le contrôle et la supervision de la Conseillère Technique en Infrastructure de Plan International Haïti selon les termes du contrat de service, étant entendue que la firme assumera pleinement la responsabilité des analyses et interprétations des travaux à exécuter, ainsi que des conclusions et recommandations de ses rapports. Elle prendra cependant en

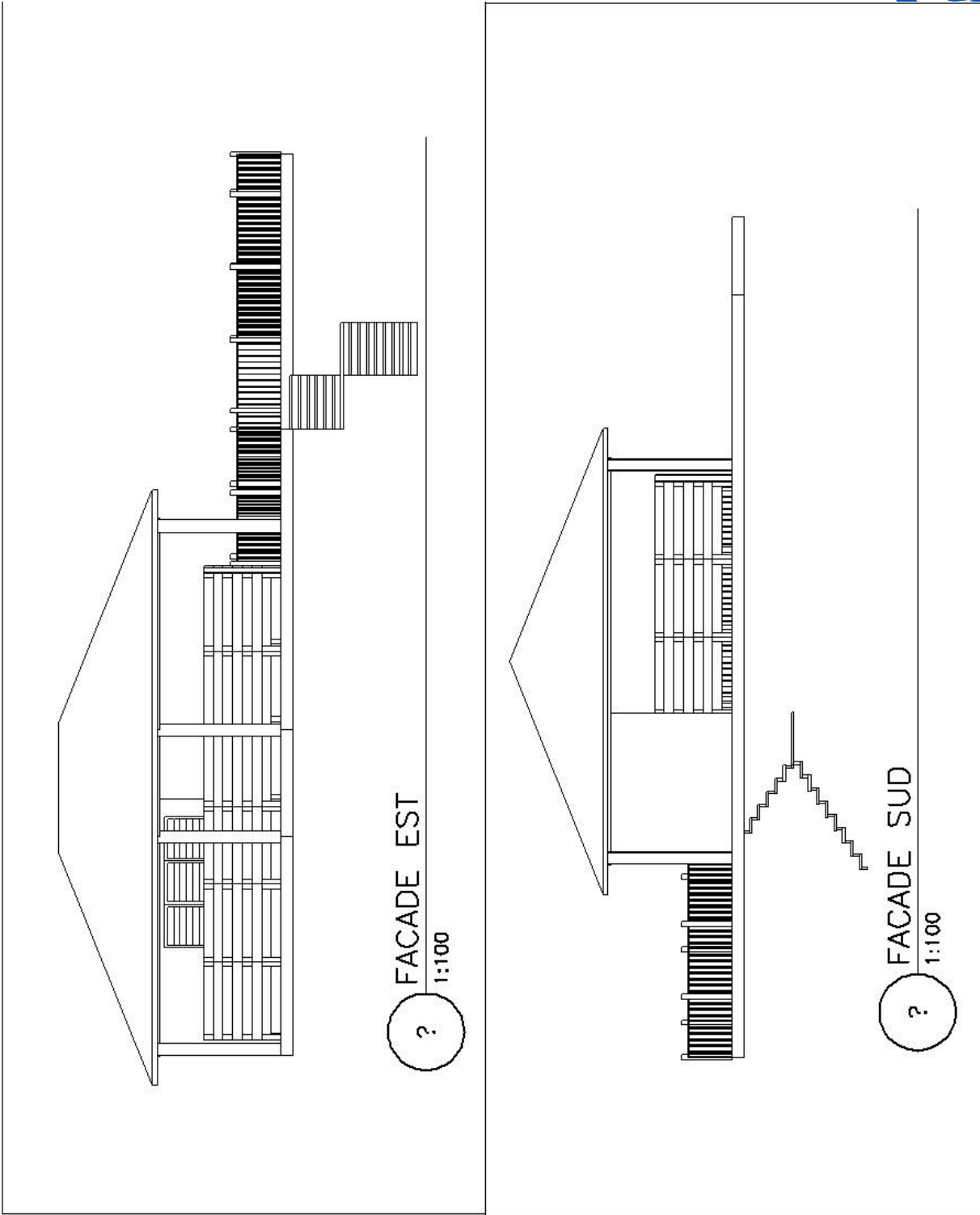
compte les remarques et les commentaires faits par la conseillère technique en infrastructures de Plan International Haïti.

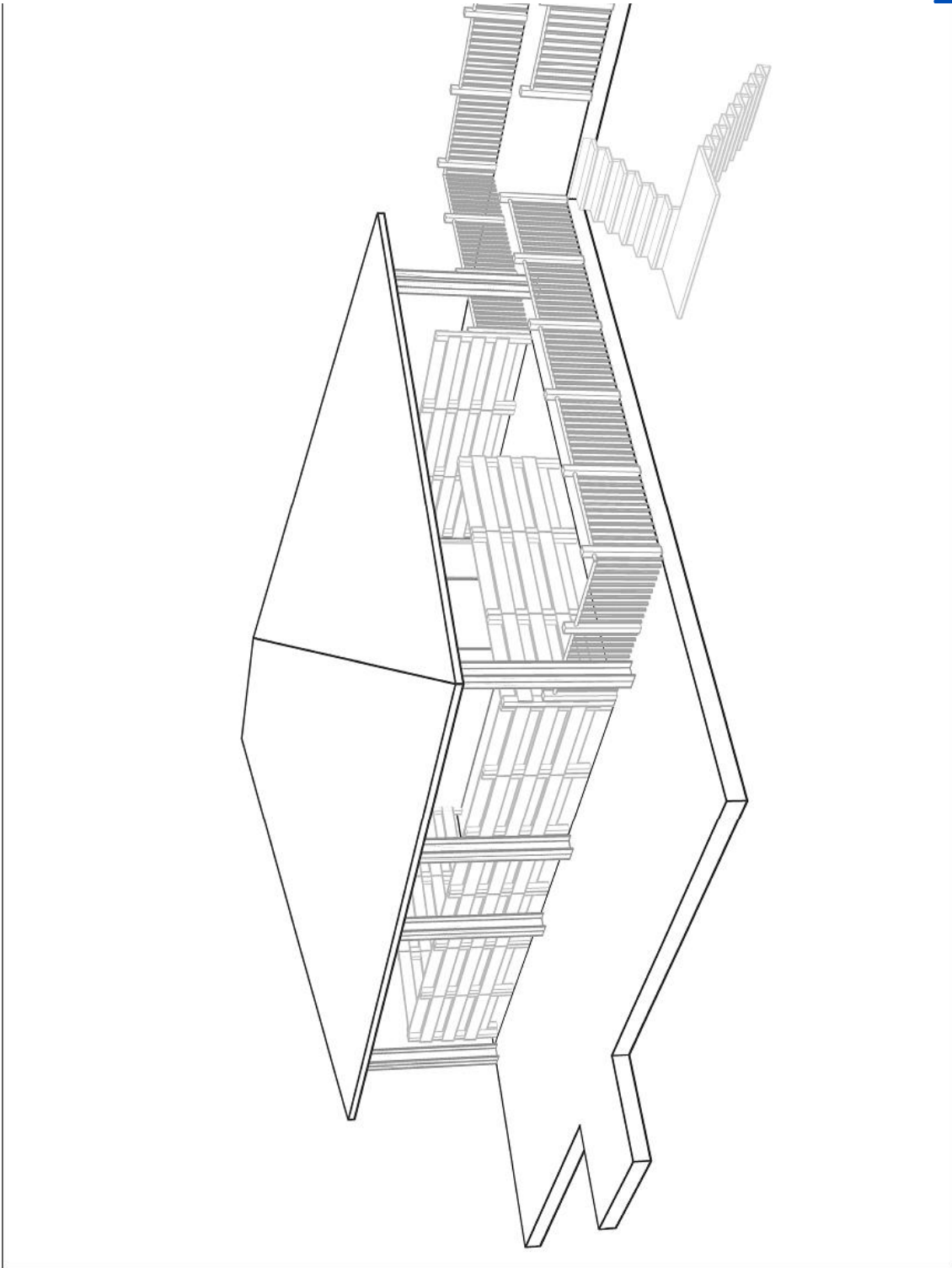
V. PLANS ET DESSINS D'AVANT-PROJET SOMMAIRE

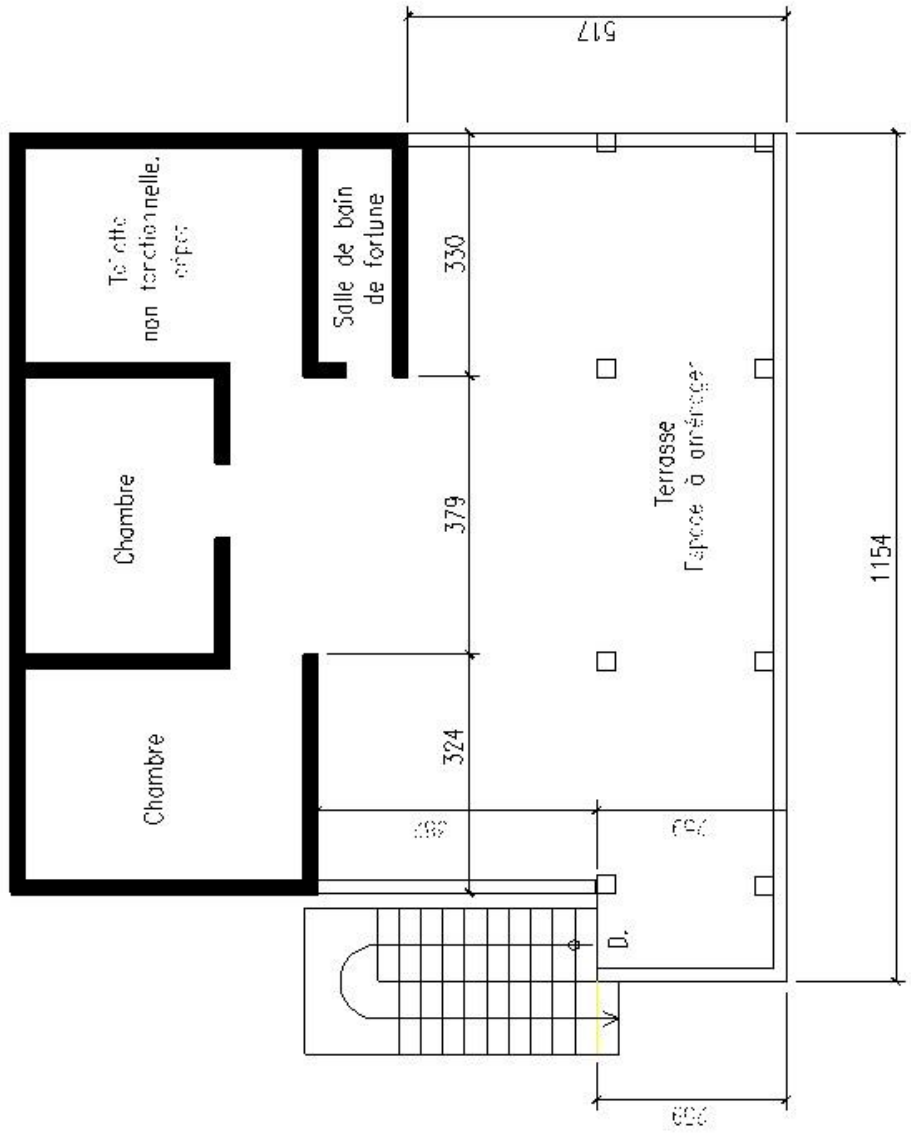
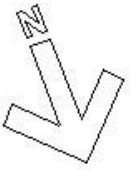




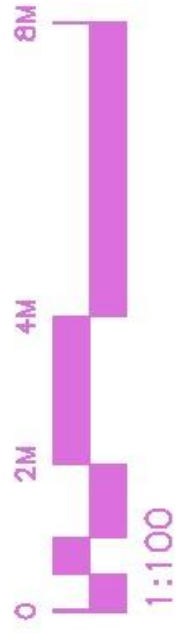


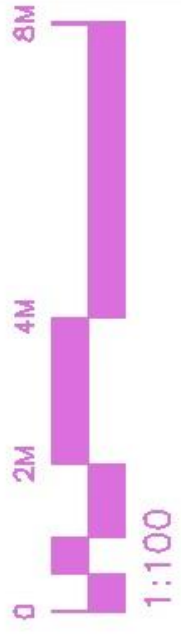
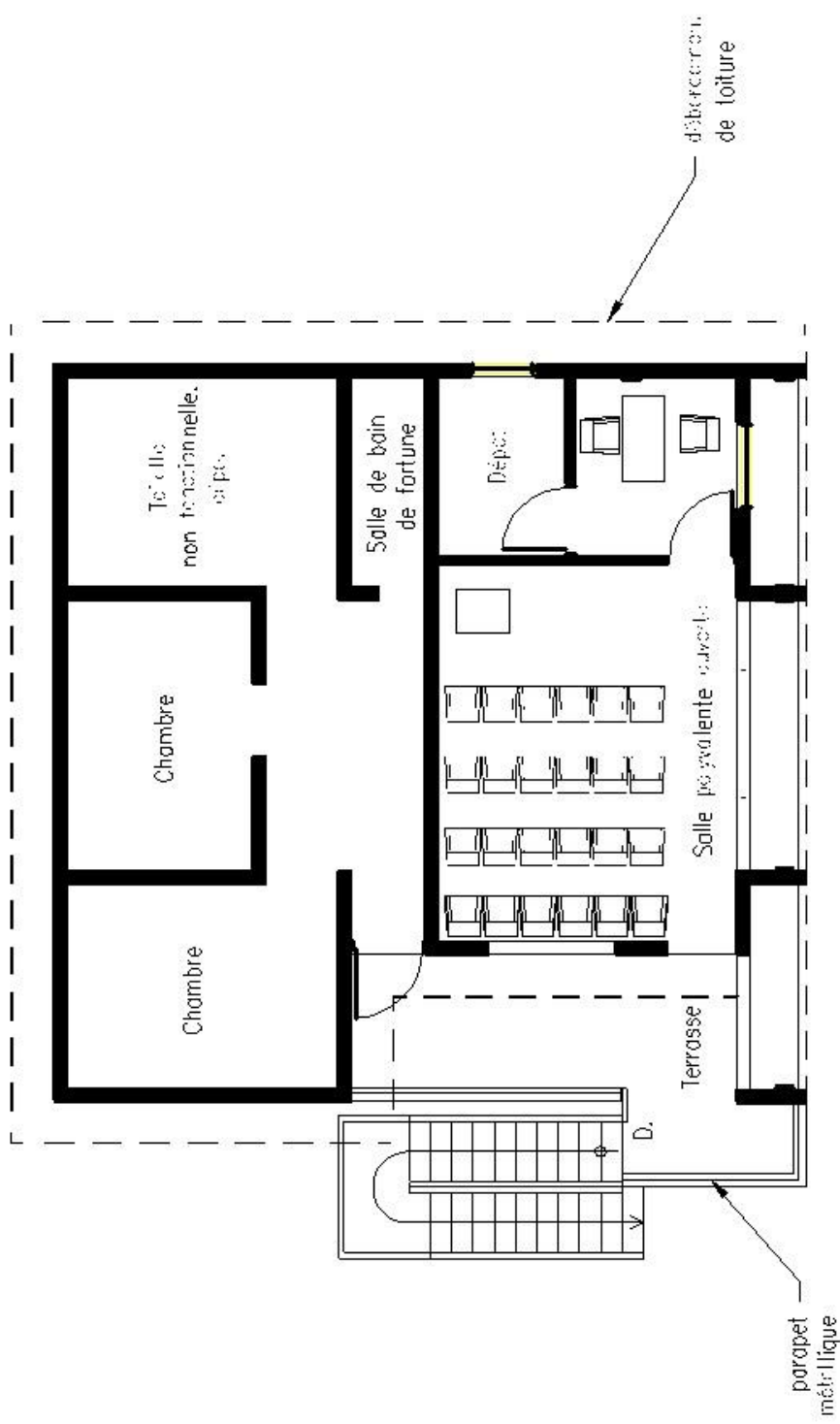
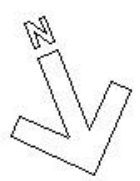




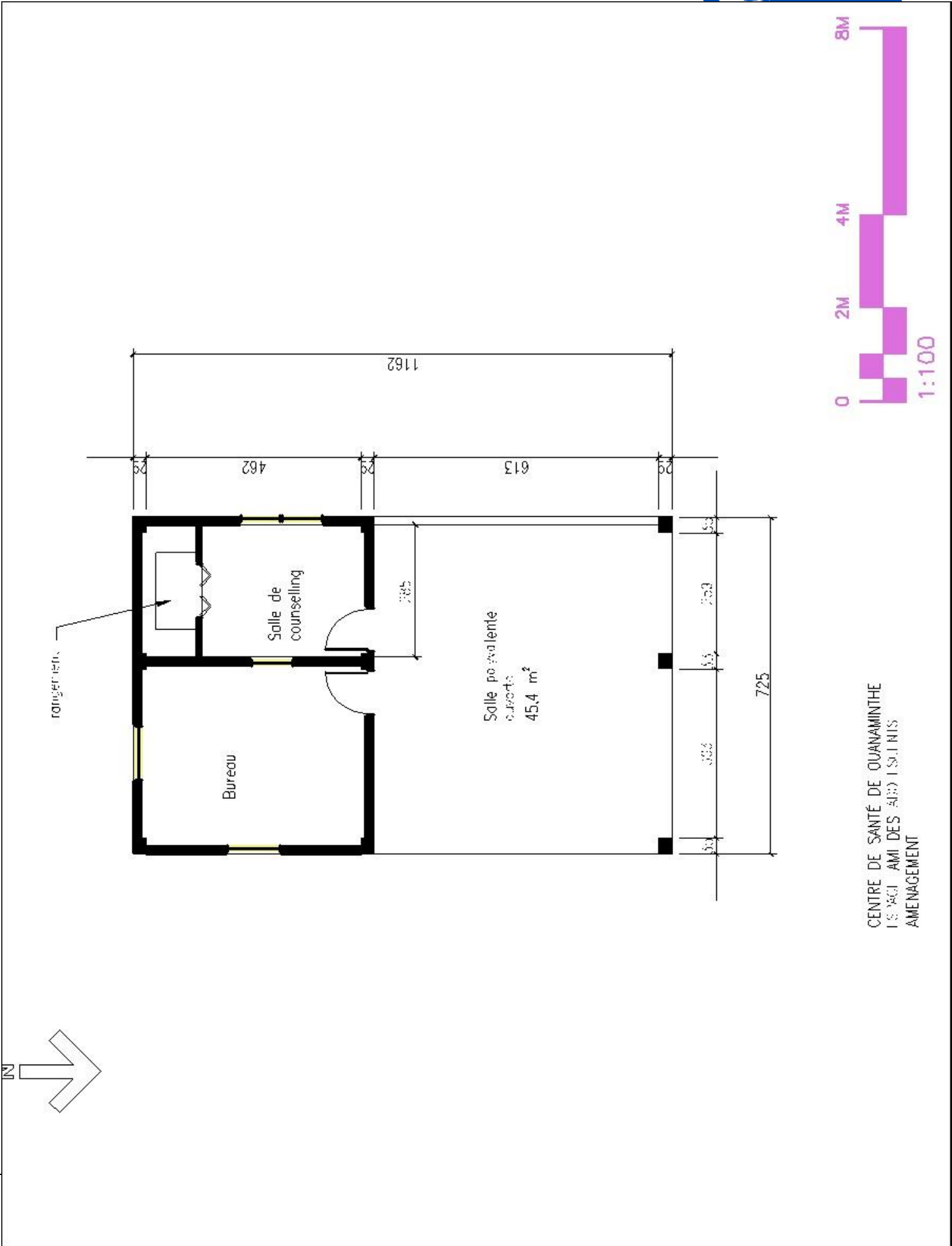


CENTRE DE SANTÉ DE LAMINE
TOITURE F+R+ST - ETAT DES LIEUX





CENTRE DE SANTÉ DE LAMINE
TOITURE TERRASSE AMÉNAGÉE



CENTRE DE SANTÉ DE QUANAMINTHE
US 1001 AMI DES AÏEÏES
AMENAGEMENT

ANNEXE 2

CADRES DU DEVIS ESTIMATIF

CENTRE DE SANTÉ DE FORT-LIBERTÉ
TERRASSE A AMÉNAGER

CADRE DU DEVIS

NO	DESIGNATION	UNI TE	QUANT ITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Préparation des plans d'exécution , comprenant le coût des prestations d'étude technique incluant la préparation des dessins d'atelier.	FFT	1.00		
2	Mobilisation, Organisation du chantier et Démobilisation.	FFT	1.00		
3	Maçonnerie d'agglomérés 15x20x40 en élévation hourdée au mortier dosé à 250 kg de CPA / mètre cube de sable, y compris le remplissage des blocs au mortier, toutes sujétions de mise en œuvre tel qu'échafaudage.	M2	69.44		
4	Béton Colonnes de 20cm x 20cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube, avec des armatures de 4 fers de 1/2, le coffrage, le décoffrage, les fournitures, y compris toutes sujétions de mise en œuvre.	M3	0.75		
5	Colonne d'ossature Métallique en profilé de 4"x4" y compris la quincaillerie, recouvertes d'une couche d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre.	U	8.00		

6	Cloison légère en profilés métalliques de 1,50m de haut y compris la quincaillerie, recouvertes d'une couche d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre telles que: scellement dans la maçonnerie existante, etc...	ml	24.00		
7	Rampe d'escalier et de terrasse en profilé de 1"x2" y compris la quincaillerie, recouvertes d'une couche d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre telles que: scellement dans la maçonnerie, etc...	ml	49.00		
8	Béton de contour et allée de 100 cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube, les fournitures et sujétions de mise en œuvre.	M3	9.50		
9	Béton chaînage supérieur de 15cm x 20cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube qui se réalisera à la hauteur de 2.40 m, ainsi que les armatures de 4 fers de 3/8, le coffrage, le décoffrage, les fournitures et sujétions de mise en œuvre. Ce chaînage servira de linteaux pour les portes et fenêtres.	M3	0.75		
10	Crépissage et enduisage des murs dosé à 300 kg de CPA par m3 de sable y compris toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre, telles qu'échafaudage.	M2	138.88		
11	Toiture en charpente métallique et tôles de 35 mm CLAS. RIB 12'x3', lattes en profilé de 1"x2" espacées de 60cm, chevrons en profilé de 2"x 4" espacés de 1.20m, panne faîtière de 2"x4", sablière de 2"x4" ,une hauteur de pignon de 1.06 m, protection anticorrosive, boulon de	M2	134.71		

	fixation des tôles, masticage des tôles, revers en tôles d'acier de 1"x8" main d'œuvre toutes fournitures et sujétions de pose.				
12	Installation de faux plafond en plywood 1/2 , y compris toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre	M2	180.7		
13	Fenêtre en lame d'aluminium y compris la fabrication, le transport, l'installation et toutes sujétions de mise en œuvre.	M2	2.00		
14	Portes extérieures métalliques à panneaux d'un battant de 36"x 82" avec des tôles d'acier de 1/16 d'épaisseur y compris des cadres en profilé de 1" 1/4 x 1"1/4 y compris la quincaillerie et la serrurerie, recouvertes d'une couche d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre telles que: scellement dans la maçonnerie, etc...	U	2.00		
15	Portes à panneau en bois 1m x 2.10, encadrement, serrures etc.) y compris toutes fournitures et sujétions de mise en place	U	2.00		
16	Pose céramique au mortier dosé à 250 kg de CPA / mètre cube de sable, y compris toutes sujétions de mise en œuvre	M2	130.00		
17	Peinture et à l'eau appliquée en trois couches, y compris ponçage toutes fournitures et sujétions comprises telles, échafaudage etc...	M2	138.88		

18	Installations électriques générales y compris la fouille pour la tuyauterie souterraine, le filage, câblage, pose de sectional et d'outlet, installation de lampes à énergie saver de 20 watts, installation de prise, panel braker, jonction box d'interrupteur et de load center.	FFT	1.00		
	TOTAL				

**CENTRE DE SANTÉ DE OUANAMINTHE
SALLES À AMÉNAGER**

CADRE DU DEVIS

NO	DESIGNATION	UNI TE	QUAN TITE	PRIX UNITAI RE	PRIX TOTAL
1	Préparation des plans d'exécution , comprenant le coût des prestations d'étude technique incluant la préparation des dessins d'atelier.	FFT	1.00		
2	Mobilisation, Organisation du chantier et Démobilisation.	FFT	1.00		
3	Maçonnerie d'agglomérés 15x20x40 en élévation hourdée au mortier dosé à 250 kg de CPA / mètre cube de sable, y compris le remplissage des blocs au mortier, toutes sujétions de mise en œuvre tel qu'échafaudage.	M2	72.00		
4	Béton Colonnes de 20cm x 20cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube, avec des armatures de 4 fers de 1/2, le coffrage, le décoffrage, les fournitures, y compris toutes sujétions de mise en œuvre.	M3	0.96		

5	Béton chaînage supérieur de 15cm x 20cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube qui se réalisera à la hauteur de 2.40 m, ainsi que les armatures de 4 fers de 3/8, le coffrage, le décoffrage, les fournitures et sujétions de mise en œuvre. Ce chaînage servira de linteaux pour les portes et fenêtres.	M3	1.76		
6	Crépissage et enduisage des murs mortier dosé à 300 kg de CPA par m3 de sable y compris toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre, telles qu'échafaudage.	M2	144.00		
7	Fenêtre en lame d'aluminium y compris la fabrication, le transport, l'installation et toutes sujétions de mise en œuvre.	M2	5.00		
8	Portes extérieures métalliques à panneaux d'un battant de 36"x 82" avec des tôles d'acier de 1/16 d'épaisseur y compris des cadres en profilé de 1" 1/4 x 1"1/4 y compris la quincaillerie et la serrurerie, recouvertes d'une couche d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre telles que: scellement dans la maçonnerie, etc...	U	2.00		

9	Pose céramique au mortier dosé à 250 kg de CPA / mètre cube de sable, y compris toutes sujétions de mise en œuvre	M2	59.00		
10	Peinture à l'eau appliquée en trois couches pour murs et plafonds en béton, y compris ponçage toutes fournitures et sujétions comprises telles, échafaudage etc...	M2	144.00		
11	Installations électriques générales y compris la fouille pour la tuyauterie souterraine, le filage, câblage, pose de sectional et d'outlet, installation de lampes à énergie saver de 20 watts, installation de prise, panel braker, jonction box d'interrupteur et de load center.	FFT	1.00		
	TOTAL				

CENTRE DE SANTÉ DE LAMINE
TERRASSE A AMÉNAGER

CADRE DU DEVIS

NO	DESIGNATION	UNIT E	QUA NTIT E	PRIX UNIT AIRE	PRIX TOTAL
1	Préparation des plans d'exécution , comprenant le coût des prestations d'étude technique incluant la préparation des dessins d'atelier.	FFT	1.00		
2	Mobilisation, Organisation du chantier et Démobilisation.	FFT	1.00		
3	Maçonnerie d'agglomérés 15x20x40 en élévation hourdée au mortier dosé à 250 kg de CPA / mètre cube de sable, y compris le remplissage des blocs au mortier, toutes sujétions de mise en œuvre tel qu'échafaudage.	M2	96.00		
4	Béton Colonnes de 20cm x 20cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube, avec des armatures de 4 fers de 1/2, le coffrage, le décoffrage, les fournitures, y compris toutes sujétions de mise en œuvre.	M3	1.30		
5	Rampe d'escalier en profilé de 1"x2" y compris la quincaillerie et la serrurerie, recouvertes d'une couche	FFT	1.00		

	d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre telles que: scellement dans la maçonnerie, etc...				
6	Béton de contour et allée de 100 cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube, les fournitures et sujétions de mise en œuvre.	M3	9.50		
7	Béton chaînage supérieur de 15cm x 20cm dosé à 350kg de CPA/mètre cube qui se réalisera à la hauteur de 2.40 m, ainsi que les armatures de 4 fers de 3/8, le coffrage, le décoffrage, les fournitures et sujétions de mise en œuvre. Ce chaînage servira de linteaux pour les portes et fenêtres.	M3	1.70		
8	Crépissage et enduisage des murs mortier dosé à 300 kg de CPA par m3 de sable y compris toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre, telles qu'échafaudage.	M2	192.00		
9	Toiture en charpente métallique et tôles de 35 mm CLAS. RIB 12'x3', lattes en profilé de 1"x2" espacées de 60cm, chevrons en profilé de 2"x4" espacés de 1.20m, panne faîtière de 2"x4", sablière de 2"x4" ,une hauteur de pignon de 1.06 m, protection anticorrosive, boulon de fixation des tôles, masticage des tôles, revers en tôles d'acier de	M2	64.00		

	1"x8" main d'œuvre toutes fournitures et sujétions de pose.				
10	Installation de faux plafond en plywood ½ , y compris toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre	M2	82.8		
11	Fenêtre en lame d'aluminium y compris la fabrication, le transport, l'installation et toutes sujétions de mise en œuvre.	M2	5.00		
12	Portes extérieures métalliques à panneaux d'un battant de 36"x 82" avec des tôles d'acier de 1/16 d'épaisseur y compris des cadres en profilé de 1" 1/4 x 1"1/4 y compris la quincaillerie et la serrurerie, recouvertes d'une couche d'antioxydant et de deux couches de peinture à l'huile, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre telles que: scellement dans la maçonnerie, etc...	U	2.00		
13	Portes à panneau en bois 1m x 2.10, encadrement, serrures etc.) y compris toutes fournitures et sujétions de mise en place	U	2.00		
14	Pose céramique au mortier dosé à 250 kg de CPA / mètre cube de	M2	54.00		

	sable, y compris toutes sujétions de mise en œuvre				
15	Peinture à l'eau appliquée en trois couches, y compris ponçage toutes fournitures et sujétions comprises telles, échafaudage etc...	M2	192		
16	Installations électriques générales y compris la fouille pour la tuyauterie souterraine, le filage, câblage, pose de sectional et d'outlet, installation de lampes à énergie saver de 20 watts, installation de prise, panel braker, jonction box d'interrupteur et de load center.	FFT	1.00		
	TOTAL				